



Aber Info

Magazine d'informations semestriel sur l'électrification rurale au Burkina Faso

N° 0003 Janvier - Juin 2024

Éditorial

Vision pour un accès durable et inclusif à des services énergétiques modernes, de qualité et à moindre coût.

Actualités

Electrification Rurale : Le sous-secteur de l'énergie se dote d'une stratégie Nationale de l'Électrification Rurale (SNER) 2024-2028

Programme de Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (PRODERE II) : le Ministre de l'Energie donne le top départ des travaux d'électrification

Plan Stratégique 2024-2028 de l'ABER, l'examen technique validé

Voyage d'études en territoire togolais : plus qu'une immersion, un partage d'expérience

Conseil d'Administration de l'ABER

Projet SOLEER, la revue des actions engagées



ABER, l'énergie au service du monde rural !

SOMMAIRE

EDITORIAL	3
MIEUX NOUS CONNAITRE	4
CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
VIE DE LA DIRECTION GENERALE	9
ACTUALITES	11
• Stratégie Nationale de l'Electrification Rurale 2024-2028	11
• Mise en œuvre du Programme Régional de Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique, Volet 2 (PRODERE 2)	13
• Examen technique du Plan stratégique 2024-2028 de l'ABER	17
• 5e édition de la SEERA	19
• Séance de travail entre la Mission de supervision de la Banque Mondiale et la Direction Générale de l'ABER	22
• Forum d'Investissement pour l'Accès à l'Energie (EAIF)	23
• Modèle de tarification applicable aux mini réseaux	25

Directeur de Publication

Dr Edmond LANKOUANDE
Directeur Général de l'ABER

Comité de Rédaction

Aïcha KARAMA/BARRO
Chargée de Communication et Relations Publiques

Coordination de la Rédaction

Comité de Direction

Impression :

PROMO PUB

Aber Info

Patte d'Oie, Boulevard Muammar KADDAFI
Rue 52-459- Porte 294 - 01 BP 545 Ouagadougou 01
E-mail : info@aber.bf - Site web : www.aber.bf
Tél : +226 25 37 45 01

Vision pour un accès durable et inclusif à des services énergétiques modernes, de qualité et à moindre coût.



Le Burkina Faso est plus que jamais engagé à offrir un accès équitable aux services sociaux de base, notamment l'énergie, à l'ensemble de la population. Malgré les efforts d'investissement réalisés dans ce sous-secteur, le coût du kilowattheure demeure très élevé et les usages productifs de l'électricité restent faibles. De plus, de grandes disparités existent entre les milieux urbains et ruraux, avec des taux d'électrification respectifs de 86,96 % et 7,02% en 2023.

Dans le but de réduire substantiellement ces inégalités spatiales en matière d'accès à l'énergie et de créer des conditions favorables au développement économique et social des différentes localités rurales, une Stratégie Nationale de l'Électrification Rurale (SNER) pour la période 2024-2028 a été adoptée. Cette stratégie vise à améliorer l'accès des ménages à des services énergétiques durables, modernes et de qualité, en vue d'un développement socio-économique des zones rurales. Cette ambition est résumée dans la vision de la SNER : **« A l'horizon 2028, le domaine de l'électrification rurale, s'appuyant sur les ressources endogènes et un cadre juridique et institutionnel favorable à l'investissement privé, assure aux hommes et aux femmes en milieu rural, un accès durable et inclusif aux services énergétiques modernes, de qualité, à moindre coût et conforte son rôle moteur dans le développement socio-économique local ».**

Construite autour de quatre (04) axes stratégiques avec un coût global de mise en œuvre d'au moins 625 milliards de FCFA, la SNER entend porter, à l'horizon 2028, le taux d'électrification national rural à 50%, résultant de l'électrification de 5 741 nouvelles localités, du raccordement de 1 366 300 nouveaux abonnés, de l'accès à l'énergie pour 8 000 infrastructures sociocommunautaires (école, centre de santé, etc.) et de la création de près de 116 364 emplois.

Dans le but de jouer pleinement son rôle dans la SNER, l'ABER, en tant que structure nationale chargée de l'électrification rurale, se dotera d'un instrument stratégique servant de cadre cohérent d'orientation et de planification de ses interventions et aussi comme un outil de communication et de plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers.

Le Directeur Général
Dr Edmond LANKOUANDE

MIEUX NOUS CONNAITRE

L'ABER est un Établissement Public de l'État à caractère Administratif, chargée de promouvoir l'accès des populations rurales à des services électriques modernes et à moindre coût pour leur développement socio-économique et leur bien-être.

Elle œuvre à la vulgarisation de solutions d'énergie conventionnelle et de source renouvelable en tenant compte des réalités du terrain, des potentialités et du dynamisme de la zone à impacter.

A ce jour, douze (12) initiatives d'envergures sont mises en œuvre par l'ABER en tant qu'agence de gestion et d'exécution. Ces projets sont financés par l'Etat burkinabè et plusieurs partenaires techniques et financiers notamment la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), le Fond vert pour le Climat (FVC), la Banque Africaine de Développement (BAD), le Fonds D'Abu Dhabi pour le Développement (FADD). En plus de ces partenaires, il faut aussi noter la contribution de la Taxe de Développement de l'Électrification (TDE) et du secteur privé ■

Au 31 décembre 2023, l'ABER a électrifié 615 localités rurales et a permis à plus de 125.000 ménages et infrastructures socio communautaires de bénéficier d'un accès direct aux services énergétiques. En outre, plus de 2.500 centres d'éducation et de santé raccordés et plus de 1.500 emplois directs créés.

Toutes ces initiatives ont impacté positivement plus de 1.500.000 personnes réparties dans les 13 régions du Burkina Faso à travers un accès indirect aux services énergétiques.



L'ABER compte, au 30 juin 2024, quarante huit (48) agents dont vingt (20) personnels permanents, vingt-un (21) personnels mis à disposition ou détachés, six (06) personnels recrutés dans le cadre de la mise en œuvre des projets et un (01) agent mis à la disposition par le Ministère en charge des finances dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet.

L'ABER est dirigée par un Directeur Général. La Direction générale est placée sous la coupe d'un Conseil d'administration.

Aber

Agence burkinabè de l'électrification rurale

Notre Mission

« Promouvoir l'accès des populations rurales à l'électricité pour leur développement socio-économique et leur bien-être »



Echanger



Impliquer



Avancer main dans la main avec les bénéficiaires

ABER, l'énergie au service du monde rural !

CONSEIL D'ADMINISTRATION

1^{ère} session ordinaire de l'exercice 2024 du Conseil d'Administration

79 nouvelles localités électrifiées, 4 600 nouveaux ménages, entreprises et structures impactés

Les membres du Conseil d'Administration (CA) de l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER) ont tenu le jeudi 28 et le vendredi 29 mars 2024 à Koudougou, la première session ordinaire de l'exercice 2024.

Sous la présidence de Monsieur Ousmane BARBARI, le Conseil d'administration a apprécié les résultats enregistrés au cours de l'exercice.



La première session ordinaire 2024 du Conseil d'administration de l'ABER s'est tenue sous le signe de la continuité et de l'amélioration des outils de travail. Au cours de ladite session, la Direction Générale s'est attelée à recueillir les orientations de l'organe d'administration pour une mise en œuvre réussie des activités. A l'ordre du jour des discussions, ce sont quinze (15) points qui ont été examinés au nombre desquels le bilan de l'exécution des activités au 31 décembre 2023.

En termes de résultats, l'Agence enregistre, en dépit des difficultés rencontrées, un taux d'exécution

de son programme d'activités de 78,32% au 31 décembre 2023. Cela s'est traduit par l'électrification de 79 nouvelles localités, soit un impact direct sur 4 600 nouveaux ménages, entreprises et structures socio communautaires dans les zones rurales du Burkina Faso.

Ces différents taux sont en hausse par rapport à l'année 2022 où l'agence avait enregistré un taux

d'exécution de 66,90% et électrifié 50 localités au 31 décembre 2022.

Les membres du Conseil d'administration ont marqué leur satisfaction par rapport aux actions réalisées, surtout celles engagées au profit des Personnes déplacées internes (PDI). Ils ont encouragé la Direction Générale à garder le cap et à faire sienne la satisfaction des besoins de nos localités en termes d'accès à l'énergie électrique ■



Taxe de Développement de l'Électrification (TDE)

Le Comité de suivi a tenu sa toute première session

Les membres du Comité de suivi de la Taxe de Développement de l'Électrification (TDE), au nombre de sept (7), se sont réunis le jeudi 15 février 2024, dans la salle de réunion de l'ABER pour la première session ordinaire. La rencontre s'est tenue sous la présidence du Président du Conseil d'Administration (PCA) de l'ABER, Monsieur Ousmane BARBARI et la co-présidence du PCA de la SONABEL, Monsieur Souleymane KERE.



Le 19 juillet 2021, les Ministres en charge de l'énergie, du commerce et des Finances apposaient leurs signatures sur un Arrêté interministériel enregistré sous le N°2021-162 (modificatif de celui de 2008), instituant la création du Comité de suivi de la Taxe de Développement de l'Électrification (TDE).

La mission principale assignée à ce Comité ainsi créé est le suivi du recouvrement et du reversement de la taxe.

Pour mener à bien cette prescription, les membres du comité se sont réunis le jeudi 16 février 2024, à Ouagadougou, à l'effet de passer en revue le bilan de la TDE. Issus des tutelles technique et financière que sont les ministères en charge de l'énergie et des finances, de la SONABEL et de l'ABER, les membres statutaires ont passé en revue les réalisations

financées par les ressources de cette taxe, sur la période allant de 2011 et 2022.

Sur ladite période, les ressources de la TDE ont permis d'impacter 204 localités rurales et par ricochet la vie

des populations dans lesdites zones. Il s'est agi de :

- l'électrification de 154 nouvelles localités ;
- la réalisation de travaux d'extension de réseaux dans 50 autres localités.

Les ressources ont, par ailleurs, permis de financer l'installation d'au moins de 23 900 kits solaires et 4 700 lampadaires solaires dans les

treize (13) régions que compte le pays.

Le Président de séance a remercié l'ensemble des participants pour la franchise dans les échanges. Il a surtout félicité la SONABEL et l'ABER pour les efforts consentis pour le reversement et la bonne utilisation de la TDE.

Les PCA ont aussi salué la complémentarité des actions de ces deux (2) structures du ministère de l'énergie qui concourent à l'amélioration de l'accès à l'énergie pour tous dans notre pays ■



La TDE a été instituée le 6 décembre 2007 par la loi N°33-2007/AN portant Loi de finances, mais sa collecte est entrée en vigueur au cours de l'année budgétaire 2008 au bénéfice du Fonds de Développement de l'Électrification (FDE), actuelle ABER. Elle est alimentée par le prélèvement de 2 francs CFA sur chaque kilowattheure collecté par la SONABEL, qui en retour reverse périodiquement la recette à l'ABER pour des investissements. La TDE a été pensée et ensuite instituée dans l'optique d'améliorer les recettes d'investissements dans le domaine de l'électrification rurale. Elle joue un important rôle de levier pour la mobilisation de certaines sources de financement de l'électrification rurale.



Aber
Agence burkinabè de l'électrification rurale



PROJET YELEN D'ÉLECTRIFICATION RURALE

Description

Programme d'investissement visant l'amélioration de l'accès à des services énergétiques de qualité et de moindre coût dans les localités rurales, hors réseaux, par des systèmes solaires décentralisés de types photovoltaïques.

Objectifs

Contribuer à la croissance économique et à la création d'emplois à travers une amélioration de l'accès à une énergie durable, fiable et propre au Burkina Faso, principalement en faveur des populations les plus fragiles dans les zones rurales.

Résultats attendus

- Réalisation de 100 mini-réseaux verts avec stockage au profit de 50 000 ménages ;
- Alimentation de 100 000 ménages en électricité via des systèmes solaires photovoltaïques ;
- Installation de 22,6 MWC de puissance totale ;
- Accompagnement de très petites, petites et moyennes entreprises.



ABER, l'énergie au service du monde rural !

VIE DE LA DIRECTION GENERALE

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières (MEMC) en visite à l'ABER
Dans le cadre de sa tournée de prise de contact avec les structures rattachées du département, le Secrétaire Général du MEMC, Monsieur Doulaye SANOU a visité, le mercredi 27 mars 2024, les locaux de l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER). Il a été accueilli par le Directeur Général de l'ABER et des collaborateurs.



Cette visite avait un double objectif. Celui de mieux s'imprégner des missions, des acquis, des difficultés, défis et perspectives de l'Agence. Le Secrétaire Général s'est également enquis de l'état de mise en œuvre des objectifs spécifiques assignés à l'ABER dans le contrat d'objectif 2024 du Ministre de l'Energie, des Mines et Carrières.

Le Directeur Général a rassuré Monsieur Doulaye SANOU sur l'engagement de tout le personnel de l'ABER à ajouter de "la terre à la terre". Les actions sont menées quotidiennement dans l'optique d'améliorer l'accessibilité des services énergétiques et la promotion des énergies renouvelables en milieu rural. La bonne gouvernance administrative fait également partie des priorités.

En effet, dira Dr Edmond LANKOUANDE, plusieurs initiatives sont en cours et devront

contribuer à l'amélioration de l'accès aux sources d'énergies propres et à moindre coût en milieu rural. Il en veut pour preuves, les actions engagées pour la construction de mini centrales solaires, les travaux d'extensions de réseaux, l'installation et la réhabilitation des lampadaires solaires et/ou de kits solaires en cours.

Ces actions, selon toujours les explications du Directeur Général de l'ABER sont menées dans le cadre de la mise en œuvre de quatre (4) programmes phares qui

sont : le Programme Régional de Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (PRODERE II), le Projet National du Burkina Faso dans le cadre du Programme de Mini-réseaux pour l'Afrique (PN_AMP), le Projet YELEEN d'Électrification Rurale et le Projet de Déploiement du Solaire à Large Échelle et d'Électrification Rurale (SOLEER).

Des préoccupations liées au déficit de personnel, des difficultés d'ordre administratif, matériel et financier, ont été évoquées en vue d'y apporter des solutions adéquates. Le Secrétaire Général du ministère a marqué sa disponibilité pour accompagner l'Agence ■





PROGRAMME RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, VOLET 2 (PRODERE 2)

Objectifs

Promouvoir le développement des énergies renouvelables à travers l'installation de kits, de minicentrales et lampadaires solaires au Burkina Faso.

Régions d'intervention

Centre, Plateau Central, Centre-Est et Hauts-Bassins.

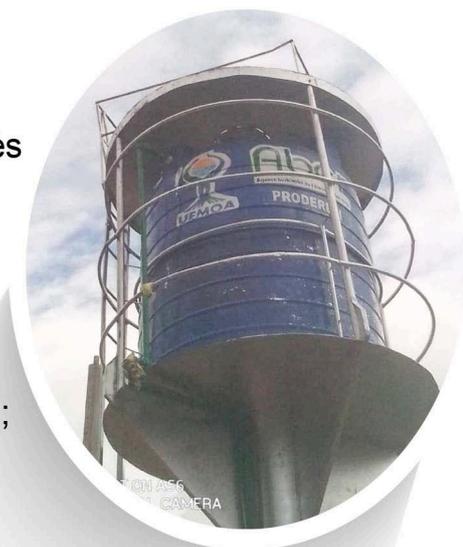
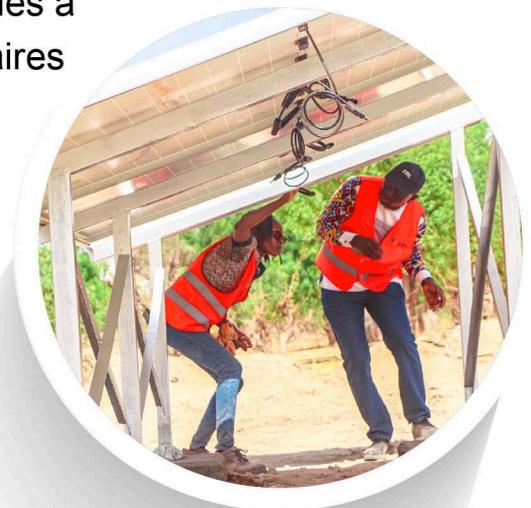
Réalisations attendus

• Au profit de 06 localités rurales du Burkina

- Réalisation de 2 mini centrales solaires photovoltaïques avec réseau de distribution + réhabilitation de 2 mini centrales solaires pour la connexion d'au moins 780 ménages ;
- Construction de 06 forages solaires pour la promotion des usages productifs de l'énergie à travers le maraîchage.

• Au profit de 10 localités rurales et 03 localités urbaines

- Réhabilitation du parc de 1200 de lampadaires solaires déployés Ouagadougou, Koupéla et Pouytenga dans le cadre du volet 1 du PRODERE + installation de 525 nouveaux lampadaires ;
- Installation de 300 lampadaires solaires dans les localités rurales ;
- Création d'environ 150 emplois directs et 225 emplois indirects ;
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre : au moins 2 281 tonnes de CO₂/an.



ACTUALITE

Stratégie Nationale de l'Électrification Rurale 2024-2028

L'amélioration conséquente de l'accès des populations aux services énergétiques modernes, durables, de qualité pour un développement socio-économique en milieu rural est plus que jamais en ligne de mire. Le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Monsieur Yacouba Zabré GOUBA a présidé le mardi 19 mars 2023 à Ouagadougou, un atelier national de validation de la Stratégie Nationale de l'Électrification Rurale (SNER) pour la période 2024-2028. Cette stratégie, première du genre, vise à favoriser l'atteinte des objectifs du Gouvernement en matière d'accès à tous à l'électricité dans les zones rurales et les zones les plus reculées du Burkina Faso. Elle vise également à résorber le gap entre le milieu rural et le milieu urbain en termes d'accès à l'électricité.



Un atelier pour examiner, amender et valider la Stratégie Nationale de l'Électrification Rurale (SNER), c'est ce qu'a organisé le ministère en charge de l'énergie pour fédérer davantage les acteurs et recueillir leurs apports pour l'amélioration du document de référence.

Au cours de la cérémonie d'ouverture, le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières a, dans son mot, insisté sur l'importance de ce document stratégique pour son département. Il a rappelé l'ambition affichée par le ministère qui est de porter le taux d'accès à l'électricité en milieu rural à, au moins, 50 % d'ici 2028, soit l'électrification de 1 000 localités rurales par an, toutes technologies confondues

tés rurales qui devront être impactées, soit 1 200 000 nouveaux ménages.

« L'électrification rurale est (...) un investissement dans l'avenir de notre nation »

Pour le premier responsable du département, tous les acteurs devront œuvrer, dans une synergie d'actions, pour la réduction des disparités entre le milieu rural et le milieu urbain. Il a appuyé que « en donnant aux populations rurales les mêmes opportunités d'accès à l'électricité que celles dont bénéficient les citoyens, nous œuvrons pour un Burkina Faso plus juste et plus équitable, où chacun, où qu'il se trouve, a la possibilité de réaliser son plein potentiel.

(raccordement au réseau national interconnecté, réalisation de mini réseaux verts et de systèmes individuels/collectifs). Pour les 5 prochaines années, ce sont 5 000 localités

L'électrification rurale est donc essentielle dans la réduction des inégalités ... Je suis convaincu que l'électrification rurale est bien plus qu'un simple projet d'infrastructures, c'est un investissement dans l'avenir de notre Nation ».

Il faut noter que l'élaboration de cette stratégie quinquennale constitue l'un des résultats phares atteints dans le cadre de la mise en œuvre de la Composante 1 du Projet National « Africa Minigrids Program » (PN_AMP), un projet logé à l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER). Le Ministre n'a donc pas manqué de féliciter

l'ensemble des parties prenantes, en particulier le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour leur accompagnement.

Pour le Représentant Résident du PNUD, Monsieur Alfredo TEIXEIRA, l'aboutissement du processus d'élaboration avec la tenue de cet atelier national est une satisfaction pour son institution. Tout en formulant ses vœux de plein succès

pour la mise en œuvre, le Représentant Résident a réaffirmé l'engagement du PNUD au côté du Burkina pour l'atteinte des objectifs. « Ensemble, nous produirons des résultats palpables en milieu rural et dans les localités hors réseaux en y apportant de la lumière », a-t-il laissé entendre.

Le coût global de la mise en œuvre de la SNER est de six cent vingt-cinq milliards trois cent trois millions cinquante mille (625 303 050 000) FCFA ■



NOS PARTENAIRES



**GREEN
CLIMATE
FUND**



BANQUE MONDIALE



**AFRICA
MINIGRIDS
PROGRAM**

Programme Régional de Développement des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique volet 2, (PRODERE II).

Le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières donne le top départ des travaux.

Le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Monsieur Yacouba Zabré GOUBA a présidé le vendredi 05 avril 2024 à Bouanga, dans la Commune rurale de Sourgoubila, Région du Plateau Central, la cérémonie de lancement des travaux du Programme Régional de Développement des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique, volet 2 (PRODERE II).



Il a été initié dans le cadre de l'Initiative Régionale pour l'Énergie Durable (IRED) et vise à contribuer, aux côtés des États membres de l'espace UEMOA, à l'amélioration des conditions d'accès

Les localités urbaines sont Ouagadougou, Koupéla et Pouytenga. Ces dernières bénéficieront de travaux de réhabilitation de 1 200 lampadaires solaires initialement installés dans le cadre du PRODERE I. 525 nouveaux lampadaires y seront également installés.

C'est en présence du Gouverneur de la Région du Plateau Central, Mme Sy Assétou TRAORE, du Directeur de l'Énergie et des Mines de la Commission de l'UEMOA, Monsieur Lassané OUEDRAOGO, représentant le Président de la Commission de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et des autorités administratives, religieuses et coutumières locales que le Ministre de l'énergie a lancé officiellement les travaux du PRODERE II. Outre son discours, le lancement a été matérialisé par la pose de la première plaque solaire photovoltaïque de la mini centrale solaire de Bouanga.

Financé à hauteur de 2 430 961 990 de FCFA par l'UEMOA, le PRODERE est un projet d'investissement qui est à sa deuxième phase de mise en œuvre au Burkina Faso.

à des services énergétiques durables.

Le programme visait initialement à impacter onze (11) localités du Burkina Faso réparties dans les régions du Plateau Central, du Centre-Est, du Centre et des Hauts-Bassins. Mais à termes, ce sont treize (13) localités qui seront touchées, dans lesdites régions. Les localités rurales bénéficiaires, au nombre de dix (10), sont Mina, Sidi, Guéna, Pindié-Badara, Banfoulagoué dans les Hauts-Bassins, Bouanga, Zoundri, Pinré, Digré dans le Plateau Central et Gourgou-Samandi dans le Centre-Est.

Le Président de la Délégation Spéciale, Monsieur Moumouni BADO a, au nom de la population bénéficiaire, exprimé sa gratitude au gouvernement pour le choix porté sur deux (2) localités de la Commune de Sourgoubila. Selon ses mots, ce lancement marque le début du compte à rebours de la fin de la pénibilité dans lesdites localités bénéficiaires.



Le Représentant de l'UEMOA a également félicité le Gouvernement du Burkina Faso pour les actions concrètes menées dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, surtout dans le contexte actuel du pays. Il n'a pas manqué d'insister auprès du maître d'ouvrage délégué et surtout des entreprises contractantes sur la qualité des infrastructures à réaliser.

Prenant la parole, le Ministre a souligné l'opportunité de ce lancement qui intervient au moment où son département vient d'adopter la Stratégie Nationale de l'Électrification Rurale 2024–2028. Il a chaleureusement remercié l'UEMOA pour son engagement dans la mise en œuvre de ce projet énergétique structurant.

En termes de résultats attendus, le PRODERE II permettra :

- L'accès à une source d'énergie fiable pour au moins 7 292 personnes ;
- La connexion d'au moins 823 ménages grâce à la réalisation de deux (02) mini centrales solaires photovoltaïques avec réseau de distribution et la réhabilitation de deux (02) mini centrales solaires en injection directe ;



- La construction de six (06) systèmes de pompage solaire ;
- La réhabilitation de 1 200 lampadaires solaires et l'installation de 825 nouveaux lampadaires ;
- La mise en place d'un mécanisme inclusif de pérennisation des acquis et impliquant le secteur privé ;
- La création d'environ 375 emplois ;
- La réduction des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 2 281 tonnes de CO₂/an, etc ■



Mise en œuvre du Programme Régional de Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique, Volet 2 (PRODERE 2)

Le Togo et le Burkina Faso se partagent leur expérience

Une équipe du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières a séjourné du 16 au 22 juin 2024, à Lomé, au Togo en mission d'immersion. Ce voyage d'études et de partage d'expériences s'est fait dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Régional de Développement des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique, Volet 2 (PRODERE 2) dont les deux (2) pays sont bénéficiaires.

L'Agence Togolaise d'Électrification Rurale et des Énergies Renouvelables (AT2ER), la version de l'ABER au Togo, est la structure qui a servi d'hôte et de guide aux missionnaires du Burkina Faso dans le cadre du voyage d'études et d'immersion organisé du 16 au 22 juin 2024. L'ABER, l'Agence Nationale des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique (ANEREE),



la Direction Générale de l'Énergie (DGE), la Société Nationale d'électricité du Burkina (SONABEL) et l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Énergie (ARSE) sont les cinq (5) structures du Ministère de l'énergie qui composaient la délégation burkinabè. Cette délégation était dirigée par le Secrétaire Général de l'ABER, Dr Ardjouma SOMBIE.

Le Directeur Général de l'AT2ER, Dr A. Tchapo SINGO et ses collaborateurs ont réservé un accueil chaleureux à la mission burkinabè. Avec comme cas d'école,

le Programme Régional de Développement des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique, Volet 2 (PRODERE 2), les échanges se sont appesantis sur l'électrification rurale via la technologie des mini réseaux, dont le programme fait la

promotion. Les missionnaires ne se sont donc pas fait prier pour mieux s'imprégner du contenu de la politique énergétique togolaise, avec un accent particulier sur sa stratégie d'électrification rurale. Des aspects liés aux approches d'électri-



fication hors réseau au dispositif législatif et réglementaire mis en place par l'État en passant par le modèle de promotion et de développement des mini réseaux, l'occasion était belle pour des partages d'expériences aussi bien avec les acteurs de mise en œuvre du PRODERE au Togo que certains acteurs du privé qui interviennent dans le développement et l'exploitation des mini réseaux.



Comme autres temps forts du séjour, la délégation burkinabè a rendu plusieurs visites de courtoisie qui les ont conduits au Ministère Délégué chargé de l'Energie et des Mines, à la Compagnie Energie Électrique du Togo (CEET), à l'Autorité de Réglementation du Secteur de l'Électricité du Togo. La mission, accompagnée par les représentants de AT2ER et de la DGE du Togo, s'est ensuite rendue dans les locaux de Bboxx/EDF et KYA ENERGY, qui sont des opérateurs privés interve-

nant dans le domaine de l'électrification au Togo. Ces deux dernières visites leur ont permis de toucher du doigt les réalités de la gestion intelligente des kits SHS déployés sur le terrain. Ils ont renforcé leur connaissance sur l'implantation de centres d'appel et des ateliers de réparation.

Aux dires des membres de la délégation, la mission s'est bien déroulée dans l'ensemble et chaque structure a su en tirer des bénéfices. Elle a surtout permis

aux institutions des deux (2) pays de capitaliser plusieurs expériences positives dans la conduite du PRODERE 2 aussi bien au Burkina Faso et qu'au Togo. Les deux (2) pays se sont par conséquent engagés en faveur du renforcement de la collaboration et la synergie d'actions en faveur de l'expansion de l'électrification rurale ■



Examen technique du Plan stratégique 2024-2028 de l'ABER

Les acteurs du secteur de l'énergie approuvent les livrables

Le Représentant du Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Monsieur Baba Ahmed COULIBALY, a présidé le vendredi 14 juin 2024 à Ouagadougou, l'atelier technique d'examen du premier Plan Stratégique 2024-2028 et son premier plan d'actions triennal glissant pour le compte de l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER). Le Plan stratégique constituera une boussole pour l'ensemble des interventions de l'Agence dans le cadre de la mise en œuvre de sa mission.

Dans son mot de bienvenue, le Directeur Général de l'ABER, Dr Edmond LANKOUANDE a exprimé sa joie de voir réunis autour de la cause de l'électrification rurale tous les acteurs majeurs du secteur de l'énergie. Il a d'emblée souligné l'importance de la tenue de cet atelier d'examen pour sa structure, qui compte faire siennes les observations formulées en vue d'améliorer le document stratégique.



Le Président du Comité technique d'élaboration du document, Monsieur Banséli YONLI, tout en saluant le professionnalisme de l'équipe de rédaction, est revenu, pour sa part, sur l'objectif global du Plan stratégique de l'ABER qui est celui d'assurer, aux populations des zones rurales, un accès inclusif à des services énergétiques fiables, innovants, durables

et à moindre coût pour leur bien-être social et économique.

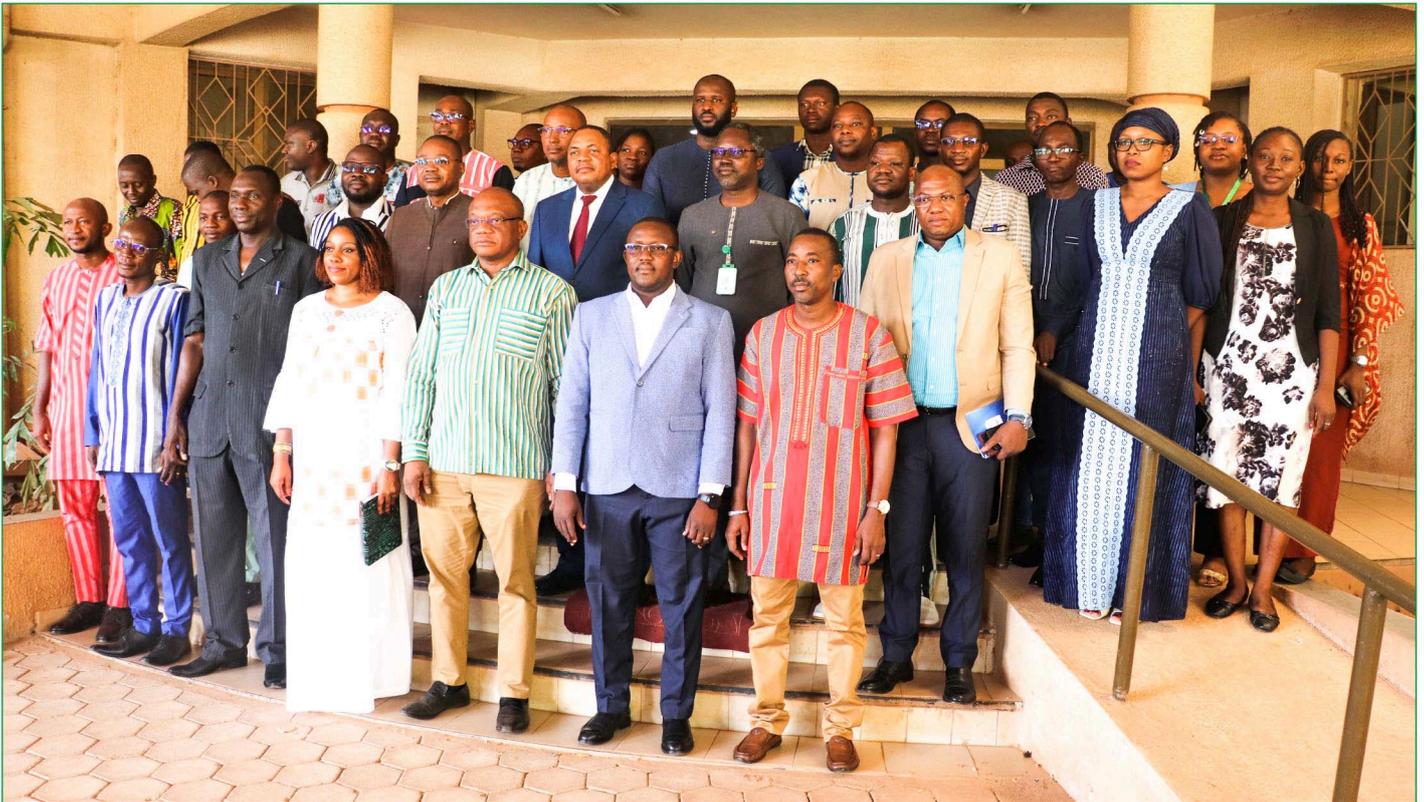
En termes de vision, le référentiel vise : « À l'horizon 2028, l'ABER, s'appuyant sur un cadre juridique et organisationnel favorable, des ressources endogènes, des mécanismes innovants d'exploitation et de financements, consolide son leadership et assure l'accès

équitable aux hommes et aux femmes en milieu rural à des services énergétiques modernes à moindre coût pour leur développement socioéconomique et leur bien-être ».

Le Représentant du ministre, Monsieur Baba Ahmed COULIBALY a félicité le comité pour les différents livrables qui constituent, selon lui, le symbole d'un engagement commun pour un secteur énergétique plus inclusif, durable et résilient.

Il a également réitéré à l'ensemble des partenaires techniques et financiers qui accompagnent le département, les remerciements du Ministre de l'énergie avant de terminer son mot par un appel au secteur privé en faveur d'un réel engagement au côté de l'État pour l'atteinte des objectifs ■





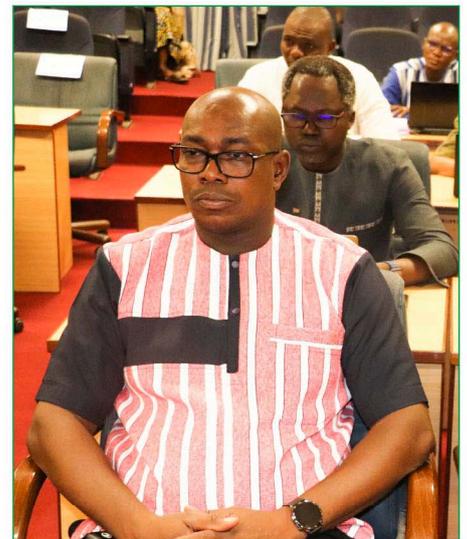
A travers ce Plan stratégique, l'ABER s'engage pour les cinq (5) prochaines années à orienter ses actions vers :

- Le renforcement de la gouvernance ;
- L'accroissement de l'accès des populations rurales aux services énergétiques modernes de qualité et à moindre coût ;

- Le renforcement de l'exploitation des systèmes électriques ;

- La promotion du nexus énergie-développement.

Cette volonté permettra surtout à l'Agence d'engager des actions fortes afin de faire passer le taux d'électrification rurale à 44% en 2028, soit une contribution d'environ 87% sur les 50% de la



cible visée par la Stratégie Nationale de l'Électrification Rurale (SNER 2024-2028).

Avant sa mise en œuvre effective, le document du Plan stratégique sera soumis au Conseil d'administration de l'ABER pour adoption ■



5^e édition de la SEERA

Le Cadre de réflexion et de partage d'expériences entre acteurs du secteur de l'énergie a encore tenu ses promesses

La salle des Banquets de Ouaga 2 000 était le cadre choisi cette année pour abriter la 5e édition de la Semaine des Énergies et Énergies Renouvelables d'Afrique (SEERA). Placée sous la Présidence du Chef de l'État, le Capitaine Ibrahim TRAORÉ, l'édition 2024 a ouvert ses portes le jeudi 16 mai et ce jusqu'au samedi 18 mai 2024.



- 2 batteries de type OPZV de 200 Ah/12V ;

- 4 réglettes LED de 5W ;

- 1 congélateur horizontal d'une capacité de 258L-79W/12V.

En marge de sa participation aux différents panels, l'ABER s'est aussi entretenue, le vendredi 17 mai 2024, avec six (6) entreprises/structures. C'était à la faveur des rencontres Business to Business (B2B) initiées pour favoriser la mise en relation et/ou renforcer le partenariat entre diverses structures.

Trois (3) jours durant, la SEERA 2024 a, cette année encore, fait la part belle à la diffusion de connaissances et d'informations utiles sur le secteur de l'énergie aussi bien à l'endroit des experts que des acteurs mais également pour le citoyen lambda. Elle a été ponctuée de diverses activités au nombre desquelles des communications, des panels, des expositions stands et des rencontres B2B au cours desquelles l'ABER s'est investi à vendre les opportunités de l'électrification rurale.

L'ABER a animé un stand où elle a exposé un équipement à usage de froid pour activités génératrices de revenus. Le kit froid AGR est composé de :

- 4 panneaux solaires de 280 Wc ;
- 1 onduleur hybride de 3 kVA ;



L'électrification rurale, ce terreau fertile qui intéresse plus d'un



Energieaux, Orange énergie, STB/CB énergie-Lagazel, l'Institut Supérieur des Technologies (IST), SEED Groupe international, Total énergie : six (6) entretiens, six (6) partenariats en vue

Une équipe de l'ABER composée du Secrétaire Général, Dr Ardjouma SOMBIE, du Conseiller Technique, Monsieur Saliou TALL, du Directeur du Plaidoyer et du Suivi-évaluation des projets, Monsieur Anselme COMPAORE, de Messieurs Yempabou MANO de la DPSP et Daagnimwendé Z. OUEDRAOGO de la DITER ont échangé avec des représentants de certaines entreprises.

Au cours du premier rendez-vous, l'ABER a échangé avec l'entreprise Energieaux, lauréat d'une compétition organisée par l'UEMOA. Monsieur Nadjagou Lallé YENTAGUIME, responsable de la structure a présenté des solutions destinées aux ménages et aux petites unités. Selon ses explications, la particularité de cette entreprise réside dans sa capacité de produire plus d'énergie avec peu de batteries et de plaques solaires.

L'équipe de l'ABER s'est ensuite entretenue avec des représentants de Orange énergie. Messieurs Léonce KORAHIRE et Issaka KANAZOE ont présenté des innovations relatives aux kits solaires, aux compteurs intelligents et aux plateformes de gestion des infrastructures électriques. Ils ont exprimé leur souhait de nouer un partenariat gagnant-gagnant basé sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE) avec l'ABER.

STB/CB énergie-Lagazel et l'Institut Supérieur des Technologies (IST) ont également été reçus successivement par l'ABER. Le premier a exprimé son souhait de collaborer pour la réalisation d'un certain nombre de services au nombre desquels la récupération de transformateurs en panne. Tandis que le second a fait un plaidoyer pour un partenariat visant à faciliter l'obtention des stages pour ses étudiants. Avec Désiré ILBOUDO et Aristide SANOU de l'Institut Supérieur des Technologies (IST), l'ABER a également échangé sur le contenu des curricula et surtout des possibilités de disposer de certains profils adaptés au domaine de l'électrification rurale.

SEED Groupe international, représenté par Monsieur Nouroudine SANGO également a tenu à rencontrer l'ABER pour connaître davantage la structure et ses domaines d'intervention. Ce bureau d'études nous a également entretenu sur les possibilités d'emplois et de stages au profit des étudiants.

Total énergie, 6e structure reçue par l'ABER était représentée par Mme Sara OUEDRAOGO et Monsieur Davy ZOUNGRANA. A travers cet entretien, Total énergie a pu améliorer ses connaissances sur les domaines d'interventions de l'ABER. Déjà lancé dans la promotion des solutions d'énergie renouvelable, l'entreprise s'est dite prête à accompagner l'ABER dans la mise en œuvre de projets mûrs.

Les différents échanges ont permis d'entrevoir des perspectives de coopération en fonction des potentialités ■



Aber

Agence burkinabè de l'électrification rurale



BANQUE MONDIALE

PROJET SOLAIRE A LARGE ECHELLE ET D'ELECTRIFICATION RURALE (SOLEER)

Composante 1

Objectif

Faire de l'électrification durable une réalité via des investissements clés en vue de renforcer le réseau électrique dans les localités rurales déjà électrifiées.

Résultats phares attendus :

- Renforcer les capacités du réseau existant d'au moins 100 localités (densification) ;
- Elargir la couverture du réseau dans au moins 110 localités (extension) ;
- Réaliser des mini-réseaux verts tirant parti des investissements privés.



ABER, l'énergie au service du monde rural !

Séance de travail entre la Mission de supervision de la Banque Mondiale et la Direction Générale de l'ABER

La revue des actions engagées et les perspectives de la mise en œuvre du Projet Solaire à Large Échelle et d'Électrification Rurale (SOLEER), étaient au cœur d'une rencontre de travail, le mercredi 19 juin 2024, dans la salle de réunion de l'ABER. Les échanges se sont déroulés en marge d'une mission de supervision de la Banque Mondiale au Burkina Faso, dite Mission d'Appui au Secteur de l'Énergie, pour la période du 17 au 21 juin 2024.



La mission de supervision du portefeuille de la Banque Mondiale au Burkina Faso a échangé le mercredi 19 juin 2024 avec le Comité de direction de l'ABER. Elle était conduite par Monsieur Léopold SEDOGO qui avait à ses côtés, deux (2) autres experts en énergie ainsi que les membres de l'Unité de Gestion du Projet Solaire à Large Échelle et d'Électrification Rurale (UGP/ SOLEER).

Les échanges entre les différentes entités se sont focalisés sur la réalisation de deux (2) stratégies d'électrification préalablement définies à savoir la densification et l'extension de réseau dans une centaine de localités rurales déjà électrifiées. Les participants ont

également abordé certaines perspectives notamment celles en lien avec le volet mini réseaux verts (MRV) et le déploiement des kits solaires individuels, communautaires et à usages productifs.

Le Plan stratégique de l'ABER et son plan d'actions se sont également invités dans les échanges au regard des impacts que certaines décisions pourraient avoir.

La mise en œuvre de la Composante 1 du SOLEER, dédiée à l'ABER devra permettre,

en termes d'infrastructures électriques, de renforcer les capacités du réseau existant dans 100 localités rurales (travaux de densification) et d'élargir la couverture du réseau dans au moins 110 localités (travaux d'extension).

En matière de cibles, le SOLEER permettra d'accroître le nombre d'abonnés au service électrique dans les localités rurales cibles et un plus fort impact socio-économique dans celles-ci ■



Forum d'Investissement pour l'Accès à l'Energie (EAIF)

La communauté des pratiques de « Africa Minigrids Program » (AMP) fait également parler d'elle

La ville de Lagos au Nigéria, a abrité du 20 au 24 mai 2024, deux (2) rendez-vous majeurs des acteurs du secteur de l'énergie. Le premier était le Forum d'investissement pour l'accès à l'énergie (EAIF) et le second et non des moindres, fut la première rencontre de la communauté des pratiques de « Africa Minigrids Program » (AMP).



Principal évènement annuel d'investissement dans le secteur de l'électrification par système d'énergie renouvelable, le Forum d'investissement pour l'accès à l'énergie (EAIF) est un cadre de rencontres et d'échanges qui encourage les partenariats entre les entreprises et les investisseurs. Après Abidjan en 2023, c'est Lagos qui a accueilli du 21 au 23 mai 2024, des décideurs, des investisseurs, des chargés de projet et bien d'autres acteurs, autour de la problématique de l'électrification, en vue de promouvoir un accès durable à l'électricité, la décarbonisation, la croissance économique et la lutte contre le changement climatique.

Animés par une même vision, celle de travailler à booster l'accès des populations à des services

énergétiques modernes de qualité et à moindre coût, les acteurs ont échangé sans tabou, partagé leurs expériences et noué des contacts à l'effet de contribuer à l'atteinte de l'ODD 7 : « Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ».

En marge de ce forum, a eu également lieu, la première rencontre de la communauté des pratiques de « Africa Minigrids Program ». Elle a regroupé, du 20 au 24 mai 2024, des experts, des consultants de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) régional AMP, les coordonnateurs des projets

nationaux AMP du Burkina Faso, du Malawi, de la Somalie, du Nigeria, de Madagascar, de la Mauritanie et de la Sierra Léone. Ont également pris part à cette rencontre, les premiers responsables des agences nationales d'électrification rurale du Burkina Faso et du Malawi et les représentants des bureaux pays du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD).

Africa Minigrids Program, ce programme panafricain mis en œuvre dans 21 pays africains a voulu à travers ce rendez-vous, créer un cadre favorable de partage entre les pays bénéficiaires. La rencontre de la communauté a donc été meublée par des





Un stand a été dédié au PNUD pour l'exposition des résultats de ses projets. La délégation burkinabè a présenté à l'occasion ses potentialités en matière d'investissements dans le secteur de l'énergie, surtout en ce qui concerne l'électrification rurale. Des gadgets et autres visuels de communication de l'ABER et du PN_AMP ont aussi contribué à la visibilité et à l'attractivité du stand.

communications, des travaux de groupes, des exercices pratiques et échanges interactifs entre les membres sur des sujets d'intérêts communs comme les politiques de financement des projets pilotes, le canevas type d'élaboration des plans de mini-réseaux pilotes, les modèles de livraison de mini réseaux.

Dans le but de permettre aux participants d'agrandir leur réseau, certains partenaires stratégiques du projet régional AMP ont été invités à la rencontre de la communauté des pratiques pour présenter leur structure ainsi que les opportunités et services offerts. La Banque Africaine de Développement (BAD), le Forum Africain des Régulateurs des services publics

d'énergie (AFUR), l'Association des Développeurs de Mini-réseaux en Afrique (AMDA), le Club Énergie Renouvelable (Club ER) et le Global Energy Alliance for People and Planet (GEAP) en faisaient partie.

Participation du Burkina à des rencontres B2B (business-to-business)

De nouvelles opportunités d'accès au financement et aux modèles technologiques ont été explorées au cours des échanges ■



Modèle de tarification applicable aux mini réseaux

Le PN_AMP outille les acteurs du secteur de l'énergie

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa composante 1 « Politique et Réglementation », le Projet National "Africa Minigrids Program" (PN_AMP) accompagne le gouvernement du Burkina Faso dans un processus de définition d'une réglementation spécifique aux mini réseaux. Dans l'atteinte de cet objectif, le projet a organisé du 10 au 13 juin 2024, une session de formation sur le modèle de tarification applicable aux mini réseaux.



Il s'agira, à termes, selon le représentant du Directeur Général de l'Energie (DGE), Monsieur Bakary LINGANI de mettre en place un système de tarification plus viable qui prend en

(DGE), la DGESS, l'ANEREE, la SONABEL et de la FESCOPEL.

Le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), l'un des Partenaires Techniques et Financiers du PN_AMP était également représenté. La formation a été assurée par deux (2) experts nationaux issus de l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Energie (ARSE).

Appuyer l'ambition affichée par le Ministère en charge de l'énergie dans la Stratégie Nationale de l'Électrification Rurale (SNER) : "atteindre une cible de 50% de ménages ruraux bénéficiaires des services énergétiques à l'horizon 2028", tel était l'objectif assigné à ladite formation.

La tarification spécifique aux mini réseaux vise, à en croire le Directeur Général de l'ABER, Dr Edmond LANKOUANDE, à prendre en compte les particularités de la technologie des mini réseaux lors de la détermination des coûts de cession de l'énergie produite, surtout en milieu rural. L'application de cette méthode, peut offrir aux usagers de l'électricité des zones concernées, un avantage comparé en termes de coûts.

compte le type de mini réseau à développer en fonction des besoins des populations.

La formation s'est articulée autour de cinq (5) modules, accompagné chacun de cas pratiques.

L'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER) était représentée aux côtés du Secrétariat Général du MEMC, de la Direction Régionale du Centre Ouest, la Direction Générale de l'Energie

Aux dires de Théophile I. KABRE, Directeur des Services économie et tarification à l'ARSE, les modules dispensés se présentent sous le format MS Excel. Pour ce formateur, cette session a surtout permis d'outiller les acteurs qui sont souvent sollicités pour les analyser de coûts et de charges inhérents lors de la prise de textes réglementaires en faveur du développement des mini réseaux" ■





Aber
Agence burkinabè de l'électrification rurale

AFRICA
MINIGRIDS
PROGRAM



PROJET NATIONAL DU BURKINA FASO DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE MINI RÉSEAUX POUR L'AFRIQUE (PN_AMP)



Objectifs :

Soutenir l'accès à l'énergie propre en augmentant la viabilité financière et en promouvant l'investissement commercial à grande échelle dans les mini-réseaux solaires photovoltaïques au Burkina Faso.

Spécificités :

- Impliquer davantage l'investissement privé ;
- Concourir à faire baisser les coûts de l'électricité en milieu rural ;
- Elargir la couverture des services électriques dans les zones rurales.



Composantes :

- C1 : Politique et réglementation
- C2 : Innovation des projets et des modèles d'affaires avec l'engagement du secteur privé
- C3 : Financement à grande échelle
- C4 : Numérique, gestion des connaissances et suivi-évaluation.

ABER, l'énergie au service du monde rural !

Aber

Agence burkinabè de l'électrification rurale



ABER, l'énergie au service du monde rural !

Aber

Agence burkinabè de l'électrification rurale



-  : Patte d'Oie, Boulevard Muammar KADDAFI
Rue 52-459 - Porte 294
-  : 01 BP 545 Ouagadougou 01
-  : info@aber.bf
-  : www.aber.bf
-  : +226 25 37 45 01